

Cité internationale des arts

Andes~Sena

**À destination d'artistes
& commissaires du
Chili**

**Programme de résidence
2025-2026**

Commissariat d'exposition | Arts visuels | Audiovisuel et cinéma | Arts de la scène | Musique | Écritures | Architecture | Artisanat d'art | Design | Projets multidisciplinaires



60 ans
1965 → 2025

Thème → Comment l'IA traverse-t-elle la création artistique ?

Les modèles de production et de distribution culturelles subissent une transformation radicale avec l'intégration des plateformes numériques, des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies telles que la réalité virtuelle et augmentée. Ces nouveaux outils ont donné naissance à des langages créatifs, favorisant l'intermédialité dans la production artistique.

Ces innovations offrent des opportunités aux créateurs et aux entreprises des secteurs culturel et créatif en leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés, publics et audiences, étendant ainsi la communication sur leur action à échelle mondiale. Cependant, ces avancées technologiques représentent également des défis importants, tels que la protection des droits d'auteur, le financement adéquat des technologies et de l'innovation, ainsi que la durabilité à long terme des modèles commerciaux.

La transformation numérique est ainsi autant source de défis que d'opportunités (UNTACD, 2024), les industries culturelles et créatives font face au sujet de l'adaptation technologique.



Pour la troisième année consécutive, le Ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du Chili, l'Institut français du Chili et la Cité internationale des arts à Paris lancent l'appel du programme, désormais nommé **Andes~Sena**, destiné aux artistes et commissaires d'exposition travaillant et résidant au Chili, dans le but de promouvoir et de faciliter leur mobilité.

Ce programme de résidence s'inscrit dans le cadre de la promotion des écosystèmes créatifs, dans une perspective multisectorielle et des nouveaux processus technologiques. Dans ce contexte, les commissaires et les artistes candidat·e·s sont invité·e·s à concevoir un projet de recherche et/ou de création sur le thème IA et création. Ce thème invite à développer de nouvelles formes d'expression, de transmission de concepts et d'idées basées sur la relation hétérogène qui naît des nouvelles technologies et des expressions artistiques ou créatives. Cet appel invite à repenser la relation entre l'art et la technologie ou l'innovation numérique dans ses processus.

Dans le cadre de ce programme, deux résidences de trois mois sont proposées à la Cité internationale des arts à Paris :

→ **Une résidence de recherche-crédation à destination d'artistes**

→ **Une résidence à destination des commissaires d'exposition et/ou de critiques d'art**

Par définition, une résidence peut être envisagée comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité, et dans un contexte particulier : ici celui de la Cité internationale des arts à Paris. C'est un programme qui vise à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche ou à une création en cours ou à développer. Cette résidence s'inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire une étape.

Les artistes ou commissaires accueillis en résidence au sein de la Cité internationale des arts pourront organiser leur temps de travail en fonction des besoins liés aux recherches qu'ils ou elles souhaitent porter.

Ce programme entend répondre aux réalités socio-professionnelles variées des artistes et commissaires, en proposant une mobilité du Chili à Paris au sein d'un lieu de recherche et de création international, et en rendant compatible un temps de réflexion, de recherche et de rencontre avec la scène artistique locale.

À l'issue de la clôture de l'appel à candidatures et à la suite d'un examen approfondi des dossiers de candidatures reçus, en accord avec les critères d'éligibilité et de sélection précisés, deux candidats seront sélectionnés par un jury international, pour mener à bien chacun une résidence d'une durée de 3 mois, du 03 novembre 2025 au 28 janvier 2026 sur le site du Marais de la Cité internationale des arts.

**POUR DÉPOSER VOTRE
CANDIDATURE, C'EST PAR ICI**

La résidence

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble au cœur de Paris, des artistes et chercheurs et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines, sans qu'il n'y ait d'obligation de production.

L'objectif du programme de résidence est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des artistes et commissaires ancrés dans la scène chilienne, en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement privilégié, d'une mise en réseau professionnelle et d'une résidence de trois mois à Paris, accompagnée d'un soutien financier.

Le programme comprend :

- Un accompagnement professionnel et une mise en réseau avec la communauté des 300 artistes en résidence, de toutes nationalités, de toutes disciplines et de toutes générations, ainsi qu'avec des professionnels extérieurs, selon les projets de résidence.**
- Une possibilité de restituer le travail élaboré durant la résidence au sein des portes ouvertes des ateliers de la Cité internationale des arts, auxquelles sont invités chaque semaine professionnels, artistes, résidents et grand public.**
- La mise à disposition d'un espace de vie et de travail à la Cité internationale des arts.**
- Une bourse de vie de \$950.000 pesos chiliens TTC par mois.**
- Une bourse de recherche/production de \$950.000 pesos chiliens TTC pour la totalité du séjour.**
- La prise en charge du transport aller/retour entre le Chili et la Cité internationale des arts à Paris, ainsi que des frais d'assurance voyage.**
- Des cours de français avant et pendant la résidence (un coût de \$45.000 pesos chiliens correspondant à l'achat du matériel pédagogique reste à la charge des artistes sélectionné.e.s)**





Atelier ouvert de Lauri Supponen & Mikko Sarvanne © Maurine Tric / Adagp, Paris 2024



Atelier ouvert de Basma Felemban © Maurine Tric / Adagp, Paris 2025

Critères d'éligibilité et de sélection

- Être de nationalité chilienne ou avoir un permis de résidence définitive au Chili.
- Résider et travailler au Chili.
- Présenter un projet de développement de recherche artistique ou un projet de recherche curatoriale qui s'inscrit dans le cadre de la thématique proposée.
- Pouvoir s'exprimer en français ou en anglais.
- Remplir le formulaire de candidature en français ou en anglais qui se trouve à la fin de ce document, en entier : les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.
- Être disponible sur la totalité de la période de la résidence : du 03 novembre 2025 au 28 janvier 2026.
- Présenter un projet qui s'inscrit dans les champs suivants : arts visuels, audiovisuel et cinéma, arts de la scène, musique, écritures, artisanat d'art, design, commissariat d'exposition et/ou critique d'art. Les projets présentés peuvent être pluridisciplinaires.

Seules les candidatures de personnes physiques et majeures sont éligibles.

Par ailleurs, il n'est possible de postuler que pour l'une des deux résidences.

Il est de la responsabilité des personnes sélectionnées d'avoir les documents nécessaires pour le voyage. Ces documents doivent être valides et à jour.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accorderont une attention particulière à :

- La qualité artistique du dossier et du projet de recherche présenté.
- L'originalité et la qualité de la proposition de recherche-crédation, ainsi que l'argumentaire présenté par le candidat ou la candidate sur la valeur ajoutée d'une résidence à Paris et au sein de la Cité internationale des arts, présentés dans la lettre d'intention;
- La pertinence du protocole de travail envisagé et des contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de cette résidence.

Calendrier

Réunion d'information en ligne sur la résidence

Le vendredi 02 mai à 10h00 (heure du Chili) : Inscription sur [ce lien](#).

Date limite d'envoi des candidatures

Le 25 mai 2025, à 23h59 (heure du Chili)

Annnonce des résultats

Septembre 2025

Dates de la résidence

Du 03 novembre 2025 au 28 janvier 2026

Questions diverses

Comment postuler ?

Les candidatures se font via le **FORMULAIRE DÉDIÉ**.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire.

Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Une fois le formulaire complété et envoyé, vous ne pourrez plus le modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire avec attention.

Documents obligatoires à joindre à la candidature :

Avant de remplir le formulaire en ligne, assurez-vous que vous disposez des documents suivants (en format pdf) :

- Un curriculum vitae détaillé (4 pages maximum), en français ou en anglais.
- Un dossier artistique, en français ou en anglais comprenant des visuels d'œuvres avec légendes complètes (15 pages maximum), avec liens vidéo, fichiers audio représentatifs du travail (mp3, avi).
- Une note d'intention, en français ou en anglais (3 pages maximum).

Dans ce document, vous êtes invité à formuler :

- **les éléments clés de votre parcours artistique ou curatorial ;**
- **le projet de recherche-crédation que vous souhaitez développer dans le cadre de la résidence : il s'agit de présenter les processus de travail ou bien les recherches que vous souhaitez mener autour de la thématique présentée ;**
- **les raisons pour lesquelles ce projet justifie la nécessité d'une résidence à Paris, que ce soit en termes de contenus, contacts ou institutions ;**
- **les motivations d'être accueilli à la Cité internationale des arts, au contact d'une communauté de 300 artistes et chercheurs de toutes pratiques, nationalités et générations.**

Quelle accessibilité à la Cité internationale des arts ?

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir. Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas. L'Institut français du Chili.

En quoi consiste la programmation artistique et culturelle de la Cité internationale des arts ?

La programmation de la Cité internationale des arts est planifiée et élaborée en amont par l'équipe, et chaque événement fait partie d'une ligne curatoriale définie par l'équipe. Le pôle de la programmation artistique et culturelle met en place des expositions, concerts, rencontres, lectures, projections, performances, Ateliers Ouverts hebdomadaires, et d'autres formats à inventer ensemble. Elaborée avec et pour les résidents à toute étape de recherche, la programmation est une invitation à partager sa pratique avec des publics variés.

De quels espaces de travail dispose la Cité internationale des arts ?

L'Auditorium (Site du Marais)

L'Auditorium offre un espace idéal et une configuration adaptée à la production d'événements variés : répétitions, rencontres, concerts, séminaires, conférences ou performances. D'une superficie de 300m² et d'une capacité d'accueil de 126 places assises, l'Auditorium est doté d'une scène de 30m², d'un orgue et d'un piano Bösendörfer 1/2 queue.

Studios de répétitions (Site du Marais)

La Cité internationale des arts propose 8 studios de répétition, chacun doté d'un piano (droit ou 1/4 queue) et ouverts à toutes les disciplines (musique, danse, théâtre, etc.). Le studio 5 (de 100 m²) est une configuration idéale pour la danse et le spectacle vivant. Il est équipé d'un parquet, de miroirs et rideaux. Ils conviennent également pour des formats réunions, séminaires, workshops, cours et formations.

Ateliers de pratiques : gravure, sérigraphie, céramique (Site du Marais)

À disposition des résidents qui ont une pratique confirmée, les ateliers de gravure, de sérigraphie et de céramique leur permettent de poursuivre sur site le processus de création. Pour les résidents désireux d'apprendre, des workshops d'initiation à ces pratiques sont organisés une fois par an. Les espaces ci-dessus doivent être réservés en amont, une participation financière préférentielle est demandée aux résidents.

La Salle Commune (Site du Marais)

La Salle Commune du Marais est un espace de convivialité et de travail destiné à favoriser les rencontres entre les résidents. Ouverte toute la journée, les résidents ont la possibilité de s'y réunir spontanément, d'échanger et de collaborer.

Atelier 8003 (Site du Marais)

L'atelier 8003 est un espace de convivialité et de travail. Il est conçu pour être un lieu de rencontres entre les résidents, de rendez-vous avec des professionnels, des visiteurs, et convertible en salle de projection ou de débats.

La Salle Commune (Site de Montmartre)

Cet espace a pour vocation de permettre aux résidents du site de Montmartre d'effectuer des rencontres professionnelles ou d'organiser des temps d'échanges entre artistes. Les espaces ci-dessus doivent être réservés en amont, ils sont mis à disposition des résidents à titre gracieux.

La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel. Les résidents bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le **Marais** ou à **Montmartre**, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidature thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.



Ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du Chili

Son principal objectif consiste à collaborer avec le chef de l'État à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes qui contribuent au développement de la culture et du patrimoine de manière harmonieuse et équitable sur l'ensemble du territoire national.

Le ministère est régi par les principes de Diversité Culturelle, Démocratie et de la participation, de la reconnaissance culturelle des peuples autochtones, du respect de la liberté de création et de la valorisation sociale des créateurs et des porteurs de tradition, ainsi que de la reconnaissance des cultures territoriales, du respect des droits des détenteurs du patrimoine et des créateurs, et de la mémoire historique.



Institut français du Chili

L'Institut français du Chili fait partie du réseau mondial des 96 Instituts français placés sous l'égide du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et du Ministère français de la Culture. Instrument de coopération en étroite collaboration avec l'Ambassade de France, il a pour mission de promouvoir la culture et la langue françaises par un dialogue constant avec ses partenaires locaux.

L'Institut Français de Chili coopère avec les principales institutions culturelles du Chili, servant de passerelle entre les gestionnaires culturels, les experts et les artistes. Il soutient et diffuse les œuvres contemporaines et le patrimoine cinématographique et audiovisuel français à Santiago et dans les régions.

Référent nationale dans le domaine des cours de français, de la formation des enseignants et des diplômes et tests de langue française (DELF, DALF, TCF), l'Institut Français du Chili a su diversifier son offre aux adultes, adolescents et enfants par le biais de cours en groupes et particuliers, y compris des ateliers thématiques, en ligne ou présentiels.

En matière de coopération scientifique et universitaire, l'Institut Français de Chili développe des accords entre les établissements d'enseignement supérieur chiliens et français, diffuse la culture scientifique auprès du grand public et favorise la mobilité internationale des étudiants en mettant l'accent sur la mobilité doctorale et l'orientation personnalisée de l'agence Campus France Chili pour les études supérieures en France.

Pour compléter la diffusion la culture française, l'Institut français du Chili dispose d'une médiathèque dotée d'une collection de 18 000 titres francophones (livres, BD, journaux, magazines, DVDs, CDs) et d'une bibliothèque numérique (www.culturetheque.com). Ses animations artistiques et littéraires destinées au grand public et aux scolaires font de la médiathèque un espace incontournable de notre institution.



Cité internationale des arts

Cité internationale des arts → Site Marais
18, rue de l'Hôtel de Ville
75004 Paris
www.citedesartsparis.fr

CONTACTS

Francisca Maturana

Unité Internationale, Secrétariat pour l'économie créative,
Ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du Chili
francisca.maturana@cultura.gob.cl

Clara Szwarc Roumengas

Coordinatrice Projets Internationaux et Coopération, Unité des
Affaires Internationales, Ministère des Cultures, des Arts et du
Patrimoine du Chili clara.szwarc@cultura.gob.cl

Léa Le Cloarec

Coordinatrice Culturelle, Institut français du Chili
l.le-cloarec@institutofrances.cl

Andes~Sena

À destination d'artistes & commissaires du Chili



60 ans
1965 → 2025



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE